



PROJET EXCEL

LIVRE BLANC SUR L'ORDRE
DE DÉPART ALÉATOIRE

OCTOBRE / 24



POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES ATHLÈTES

L'**ordre de départ aléatoire (ODA)** est une nouvelle approche permettant d'établir les groupes de départ pour les courses U14 et U16. Cette méthode vise non seulement à reproduire les conditions de course que les athlètes rencontreront lorsqu'ils passeront aux compétitions de niveau FIS, mais aussi à promouvoir l'équité et l'inclusion en donnant à tous les athlètes une chance plus équitable de bénéficier de meilleures conditions de parcours. Cette approche a été mise en œuvre dans l'ensemble du pays au cours de la saison 2023-2024 et a donné des résultats positifs.

Le présent document présente les avantages, la structure et le déploiement de l'ODA dans le cadre de la saison de ski 2024-2025.

LES QUATRE PRINCIPAUX AVANTAGES DE L'ORDRE DE DÉPART ALÉATOIRE

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT

1

Il permet aux athlètes d'améliorer leurs habiletés techniques, tactiques et mentales de manière plus rapide et efficace, tout en les aidant à renforcer leurs capacités et à se préparer aux difficultés qu'ils affronteront plus tard.



FAVORISER L'ÉQUITÉ

2

Il permet de créer un environnement de compétition plus équitable en assurant des conditions égales pour tous et en neutralisant les avantages inhérents souvent attribués aux coureurs qui partent dans le premier groupe.



ORISER LA CRÉATION DE LIENS

3

En regroupant les cohortes de coureurs, la formule ODA contribue à la création de liens diversifiés et élargis entre les coureurs, ce qui favorise l'interaction et la camaraderie.



ÉLARGIR LE DÉVELOPPEMENT ATHLÉTIQUE

4

Il permet aux athlètes d'expérimenter les conditions en partant dans le dernier groupe, ce qui les prépare à affronter les difficultés au fil de leur progression en ski de compétition tout en améliorant leur résilience et leur capacité d'adaptation en vue des courses à venir.



Le concept de l'ODA en ski de compétition remet en question le modèle traditionnel des groupes de départ selon lequel les athlètes sont classés en fonction des points accumulés. Depuis toujours, ce système favorise les athlètes performants et au développement précoce en leur permettant de prendre le départ sur un parcours où la neige est bien damée et offrant habituellement de meilleures conditions. Au fil de la course, le parcours se détériore, et lorsque l'entretien est limité après le premier groupe, il devient plus difficile, et parfois moins sécuritaire, pour les athlètes partant en dernier d'avoir une chance équitable de terminer parmi les 30 premiers.

Le **système ODA offre une approche plus équitable** en donnant à tous les athlètes une chance égale de partir sur un parcours en meilleure condition. Il permet d'accélérer l'amélioration des habiletés des jeunes coureurs en les exposant à une variété de conditions de course très tôt dans leur carrière. Il favorise un environnement plus inclusif où les skieurs doivent apprendre à s'adapter à différentes conditions de parcours, ce qui diminue ainsi l'avantage initial détenu par les coureurs les mieux classés. Même si certains opposants soutiennent que l'ODA est injuste pour les skieurs qui étaient les plus performants et qu'il peut présenter des risques pour la sécurité, ses défenseurs font valoir que les avantages l'emportent sur ces préoccupations. En fait, les données probantes indiquent qu'un entretien régulier du parcours pendant la durée de l'épreuve garantit un parcours plus sécuritaire pour tous les concurrents, dont le dernier coureur. L'ODA permet de mieux préparer les athlètes aux réalités du ski de compétition en les exposant aux conditions imprévisibles qu'ils affronteront lorsqu'ils passeront du niveau U16 au niveau FIS.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

1

FAVORISER LA RÉTENTION DES ATHLÈTES

Créer un environnement de compétition qui motive les athlètes à continuer à faire du ski de compétition afin qu'ils atteignent leur plein potentiel.

2

METTRE L'ACCENT SUR LE DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

Réorienter le système de développement au profit de la majorité des coureurs plutôt que de se limiter aux plus performants.

3

INSISTER SUR LE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME

Privilégier la croissance et le développement à long terme plutôt que la réussite à court terme afin que tous les athlètes réalisent des progrès durables.

4

PLANIFIER INTELLIGEMMENT POUR RÉUSSIR

Mettre en place des programmes bien planifiés pour favoriser le développement des athlètes et la réussite en compétition, tout en tenant compte de l'augmentation des coûts de déplacement.

5

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ATHLÈTE EN FONCTION DES HABILITÉS

Adhérer au modèle de développement à long terme de l'athlète (DLTA) de Canada Alpin, qui met l'accent sur l'acquisition des habiletés fondamentales comme étant la pierre d'assise de la réussite.

L'APPROCHE 2024-2025

Les Championnats régionaux U16 d'ACA (Est et Ouest) utiliseront l'approche décrite ci-dessous.

Il reviendra à chaque province de déterminer comment elle souhaite structurer ses compétitions provinciales en vue des Championnats régionaux U16 d'ACA.

FORMULE DES COURSES U16

Pour les courses qui regroupent à la fois des athlètes U14 et U16, il est recommandé de faire un tirage au sort pour l'ensemble des coureurs et de tracer des parcours qui respectent les paramètres pour les deux groupes d'âge. Lorsqu'un comité organisateur de course (COC) fait une demande pour faire courir les groupes d'âge séparément et obtient l'autorisation de son OPTS, chaque groupe d'âge sera tiré au sort de manière aléatoire séparément.

- **Règlement DNF** : Lorsqu'un coureur ne termine pas le parcours (DNF) de la première manche, ce dernier partira quand même au rang qui lui a été attribué pour la deuxième manche. (Par exemple, le coureur portant le dossard 100, sur 100 coureurs, est DNF; ce dernier partira quand même premier dans la deuxième manche). Le coureur obtiendra un temps pour le parcours terminé, mais la manche ne sera pas comptabilisée dans le calcul du résultat total. Cette mesure vise à maximiser le développement athlétique des coureurs.

COMPÉTITION D'UN JOUR

Tirage au sort pour la première manche, et ordre inversé complet pour la deuxième manche.

Exemple : une course comptant 41 coureurs

Course 1 :

- 1^{re} manche : 1-41
- 2^e manche : 41-1

Course 2

- 1^{re} manche : 21- 41, 1-20
- 2^e manche : 20-1, 41-21

Exemple : une course comptant 100 coureurs

Course 1 :

- 1^{re} manche : 1-100
- 2^e manche : 100-1

Course 2

- 1^{re} manche : 51-100, 1-50
- 2^e manche : 50-1, 100-51

Exemple : deux disciplines différentes comptant quatre manches au total

GS:

- 1^{re} manche : 1-41
- 2^e manche : 41-1

SL:

- 1^{re} manche : 21-41, 1-20
- 2^e manche : 20-1, 41-21

Lorsque le nombre de manches est supérieur à quatre, un nouveau tirage au sort doit être effectué après les quatre premières manches.

MODIFICATIONS EN FONCTION DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Lorsque les conditions météorologiques ou de neige obligent le COC à réduire le programme (par exemple, tenir seulement deux disciplines avec quatre manches au total, comme une course de GS et une course de SL), le tirage au sort initial restera le même pour les deux disciplines. Ou encore, si vous décidez d'effectuer six manches de slalom, un nouveau tirage au sort doit être effectué après la quatrième manche.